

Prix : fr. 0.10

Le Fléau Militariste

EN BELGIQUE &
A L'ÉTRANGER

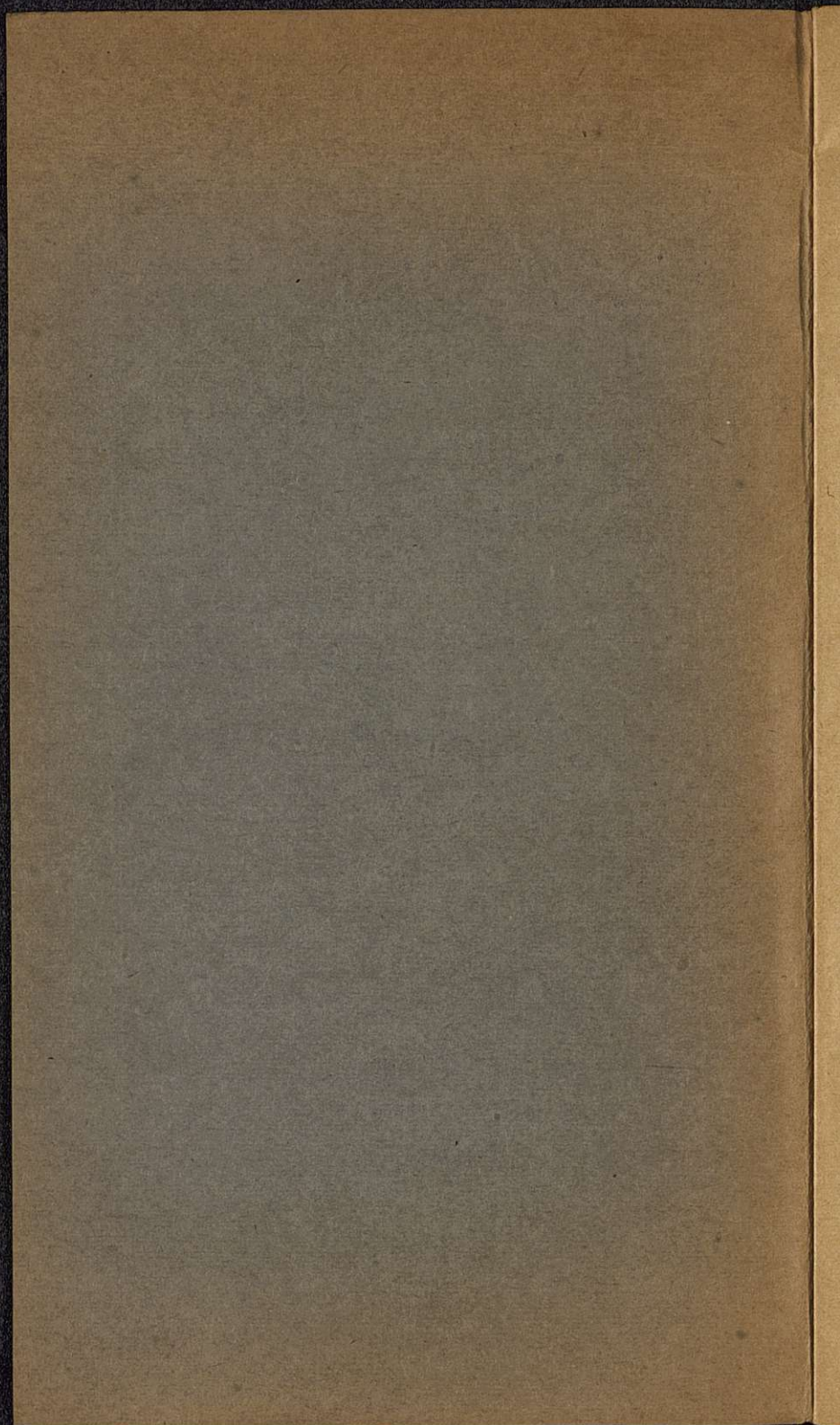
Par Fernand DARDENNE

**Edition du Conseil Général
du Parti Ouvrier**



BRUXELLES
ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX D'IMPRIMERIE
Successeurs de Ad. MERTENS
Rue d'Or, 14

—
1914



CONTRE LE MILITARISME

Programme du Parti Ouvrier Belge.

Art. 10. Suppression des armées.

A titre transitoire :

Organisation de la nation armée.

Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, les dépenses militaires ont pris un développement, que l'homme le plus pessimiste à cette époque n'eût songé à prévoir. Aucun pays industriel n'a échappé à la folie des armements. Partout où s'installe et règne le système capitaliste de production, les peuples gémissent bientôt sous les charges sans cesse aggravées de la lourde paix armée

Le flot des dépenses militaires monte sans cesse (1).

Entre 1881 et 1891, les dépenses militaires des 7 grandes puissances (Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Italie, Russie et Etats-Unis) ont augmenté de 978 millions 926,000 francs, soit un accroissement moyen annuel de 97 millions 892 mille francs.

Entre 1891 et 1901, l'augmentation a été de 2 milliards 900 millions 580,800 francs, soit une moyenne annuelle de 290 millions de francs.

Entre 1901 et 1911, elle a été de 1 milliard 767 millions 12,000 francs, soit 176 millions par an.

En l'espace de trente ans l'augmentation s'élève à 5 milliards 646 millions 518,000 francs, ainsi qu'il résulte du tableau que nous publions ci-après.

(1) Les camarades employés au Bureau Socialiste International nous ont facilité notre travail de documentation.

AUGMENTATION DES DÉPENSES POUR L'ARMÉE ET LA MARINE DE 1881 à 1911.

PAYS	1881	1891	1901	1911	DIFFÉRENCE 1881 à 1911	TOTAL pour 30 ans
Autriche- Hongrie	344.146.400	334.448.400	355.804.800	453.668.800	109.522.400	10.891.608.000
France.. . . .	812.000.800	964.329.600	1.063.816.000	1.408.773.600	596.772.800	31.385.328.000
Allemagne....	533.046.800	751.056.800	1.070.071.600	1.655.919.200	1.122.872.400	29.156.114.000
Angleterre.. .	656.531.200	819.390.000	2.314.598.000	1.777.464.000	1.120.932.800	33.109.856.000
Italie.... . . .	257.166.000	420.040.400	409.286.800	627.515.200	370.349.200	12.716.678.000
Russie.....	540.181.200	755.071.200	1.085.817.200	1.662.804.000	1.122.622.800	29.423.810.000
Etats-Unis...	268.600.800	346.262.800	991.785.600	1.472.047.200	1.203.446.400	20.783.724.000
Totaux Fr.	3.411.673.200	4.390.599.200	7.291.180.000	9.058.192.000	5.646.518.800	167.467.118.000

Extrait de l'*Annuaire du mouvement pacifiste* pour l'année 1913, p. 280.

DÉPENSES MILITAIRES ANNUELLES DANS LE
MONDE CIVILISÉ

PAYS	EXERCICE	DÉPENSES pour l'armée	DÉPENSES pour la marine	TOTAL
Angleterre et Europe :				
Autriche-Hongrie..	1911	382.267.600	71.401.200	453.668.800
Belgique.....	1911	63.332.400	—	63.332.400
Bulgarie.....	1911	41.225.600	—	41.225.600
Danemark.....	1911-1912	31.475.600	15.828.800	47.304.400
France.....	1911	975.686.400	433.087.200	1.408.773.600
Allemagne.....	1911-1912	1.060.477.600	595.441.600	1.655.919.200
Grande-Bretagne..	1910-1911	721.760.000	1.055.704.000	1.777.464.000
Grèce.....	1911	22.162.400	8.855.000	31.017.400
Italie.....	1911-1912	421.371.600	206.143.600	627.515.200
Montenegro.....	1911	197.600	—	197.600
Hollande.....	1912	62.024.000	42.359.800	104.383.800
Norvège.....	1910-1911	19.749.600	7.592.000	27.341.600
Portugal.....	1910-1911	44.678.400	20.784.400	65.462.800
Roumanie.....	1911-1912	72.051.200	—	72.051.200
Russie.....	1911	1.381.338.400	281.465.600	1.662.804.000
Serbie.....	1911	28.090.400	—	28.090.400
Espagne.....	1911	195.889.200	71.219.200	267.108.400
Suède.....	1912	79.632.800	37.705.200	117.338.000
Suisse.....	1911	45.682.000	—	45.682.000
Turquie.....	1911-1912	218.769.200	32.359.600	251.128.800
Totaux.. Fr.		5.867.862.000	2.879.947.200	8.747.809.200
Etats-Unis.....	1910-1911	844.256.400	627.790.800	1.472.047.200
Japon.....	1911-1912	255.819.200	225.706.600	481.525.200
Indes.....	1910-1911	520.514.800	—	520.514.800
Mexique et Amérique du Sud	1911	—	—	547.430.000
Total... Fr.				11.769.326.400

Pendant ces cinq dernières années la course à l'abîme qui avait paru se ralentir un peu, s'est à nouveau accélérée. Entre 1907 et 1912, l'augmentation des dépenses pour les armements pour les 6 grandes puissances d'Europe a été de **1 milliard 930 millions**, soit la moyenne annuelle formidable et terrifiante de **386 millions de francs**.

L'Allemagne, à elle seule, en 1913, dépensera plus de deux milliards et trois cents millions de francs.

Nous arrivons ainsi à un total de **11 milliards 769 millions 326,400 francs**. Et encore est-il certainement considérablement en dessous de la réalité. En effet ce tableau ne donne que les chiffres officiels des budgets de la guerre des différentes nations. Il faudrait y ajouter toutes les dépenses militaires dissimulées dans d'autres budgets. Ainsi pour notre Belgique, au lieu de 63,332,400 francs, pour 1911, nous arriverions à plus de 100 millions de francs. En supposant dans les autres pays le même degré de dissimulation honteuse, c'est un total de **20 milliards** qui tombe annuellement dans le gouffre des armements.

Ce que représente pour l'Europe le fardeau des armements.

Le philanthrope anglais, sir Max Wächter a publié, en mai 1913, une brochure intitulée *L'Angleterre, l'Allemagne et la paix européenne*. Il évalue à **9 milliards 400 millions de francs** le fardeau annuel des armements, rien que pour l'Europe dite civilisée, et il se demande ce que cette somme représente.

Voici sa réponse :

« Le canal de Panama coûtera, terminé, environ 2 milliards de francs. L'Europe dépense donc pour

ses armements, annuellement, plus de quatre fois autant que le coût de l'entreprise la plus immense et la plus chère du monde que les ingénieurs aient entreprise... En un mois, l'Europe dépense 750 millions de francs, en 20 mois donc 15 milliards ou la valeur de tous les navires de commerce du monde entier. Elle engloutit chaque année pour les armements beaucoup plus que pour l'éducation, l'hygiène et les autres buts sociaux...

» En outre, les pertes d'argent ne sont pas les seules à déplorer. L'organisation actuelle de l'Europe conduit aussi à un engloutissement énorme d'énergie humaine et de travail humain. Plus de quatre millions de jeunes gens les plus vigoureux se trouvent sous les armes dans les armées de terre et de mer de l'Europe, et plus d'un million de civilisés sont continuellement occupés à la production de navires de guerre, armes, poudre et autres nécessités guerrières. Pour l'entretien de cinq millions des meilleurs ouvriers et d'un million de chevaux d'armée, les peuples d'Europe subissent un dommage annuel d'une somme qui s'élève à plusieurs milliers de millions de francs...»

Le coût d'une guerre européenne.

Le Dr Charles Richet examine, dans les *Documents du Progrès*, cette effroyable éventualité.

Si la guerre devait éclater entre la Triple alliance, Allemagne-Autriche-Italie, et la Triple entente, Angleterre-France-Russie, pour trancher, par exemple, la question d'un port serbe dans l'Adriatique, les États Européens seraient forcés de mobiliser 20 millions de soldats et d'en envoyer 10 millions sur les

champs de bataille. Cette mobilisation des forces en présence sur terre et sur mer comprendrait d'après les sources officielles :

Allemagne (1).....	3.600.000 hommes
Angleterre.....	1.500.000 »
France.....	3.400.000 »
Italie.....	2.800.000 »
Autriche.....	2.600.000 »
Roumanie.....	300.000 »
Russie.....	7.000.000 »
Ensemble	21.200.000 »

Il faudrait y ajouter encore les autres États balkaniques qui ne manqueraient pas d'entrer dans la danse infernale.

La dépense pour les transports de troupes, l'équipement, l'armement, poudre, obus, approvisionnements, comme d'autre pour la destruction de villes et de villages serait de deux ou trois cents millions de francs par jour. Pour la destruction des navires et du matériel de guerre, M. Richet compte 250 à 300 millions par jour.

Au bout de quatorze jours, il y aurait au moins 100,000 tués et 500,000 blessés, un grand nombre de fabriques fermées, une partie considérable du pays déserte, le commerce ruiné, de nombreuses banques faisant banqueroute...

(1) L'ancien officier supérieur allemand R. Gaedke calcule dans la *Zeit am Montag* du 1^{er} septembre 1913, quelles masses de troupes l'Empire allemand, dans une guerre future, sera en mesure de mettre sur pied. Il arrive au résultat fantastique que, en 1925, 11 millions de soldats allemands pourraient être mis en ligne.

L'horreur de la guerre.

Les rapports que les correspondants militaires envoyèrent à leurs journaux lors de la guerre des Balkans, nous font entrevoir l'horreur d'une guerre européenne. Nous n'en donnerons, faute de place, que quelques extraits tous choisis dans la presse bourgeoise ou conservatrice.

Des *Dernières nouvelles de Leipzig*, journal national-libéral, dans le récit qui lui fut envoyé du champ de carnage de Kirkkilissé :

« ... Quelle désolation, quelle misère épouvantable ! Partout des gémissements et des cris, des plaintes et des râles ! Une odeur de sang effroyable, vapeurs de poudre empoisonnées, mort et dévastation partout où le regard se portait ! Heureux encore ceux qui mouraient sur le champ, lorsque le plomb fatal les touchait, car horribles étaient les mutilations, que les diables Kurdes pratiquaient sur les blessés. Le plus souvent, on crevait les yeux aux pauvres victimes, on leur coupait le nez et les oreilles, beaucoup étaient éventrées !

» Le soir, les Bulgares renouvelèrent l'attaque. Un terrible corps à corps s'engagea dans les vignobles. Le crépitement des feux de salve se tut de plus en plus ; à l'arme blanche, les Bulgares se rendaient maître des vignobles, pendant que les ennemis défendaient avec acharnement chaque pas de terrain. Yatagans, handschars, bayonnettes, crosses de fusil, haches de Tartare, même le simple poing et les dents servaient à la défense. Nous avons dans la suite retrouvé plus d'un Bulgare la gorge coupée d'un coup de dent. De nombreux soldats bulgares faits prisonniers furent empalés par les Kurdes... Un

corps à corps terrifiant, homme contre homme, dans la nuit noire, se poursuivait dans les vignobles... L'artillerie bulgare mettait la ville en feu... Le sang coulait à flots... »

De telles cruautés peuvent d'ailleurs être mises à charge de tous les belligérants. Le correspondant de la *Gazette de Voss*, le plus ancien journal libéral allemand, dépeint comme suit une rencontre entre Serbes et Albanais :

« En quelques instants, nos cartouches à mitraille avaient déjà causé parmi eux les ravages les plus terribles. Les Albanais tombaient par tas. Leur hurlement de douleur et de rage égalait presque en force le tonnerre des canons. A travers le ciel volaient des mains, des pieds, des têtes et des morceaux de chair des Albanais. Et lorsque le feu de l'artillerie cessa, le champ de bataille n'était pas couvert de cadavres, mais de membres déchiquetés, qui avaient l'aspect d'une masse confuse colorée en rouge cramoisi... »

De la *Daily Chronicle* de Londres sur les cruautés exercées par les Serbes contre les Albanais :

« Les Serbes ont organisé des massacres chez les Arnauts. Entre Kumanovo et Uskub, 2,000 Arnauts furent égorgés, à Prishtina, 5,000. Après la chute d'Uskub, de fortes patrouilles furent envoyées dans la contrée environnante; elles incendiaient les villages des Arnauts et fusillaient les habitants qui fuyaient. La dernière nuit que je passai à Uskub, 38 hommes furent pris par une patrouille et fusillés. Des soldats de toutes classes me dirent à multiples reprises : « Nous voulons les exterminer, c'est la méthode la plus pratique ».

Ni les femmes, ni les enfants ne sont épargnés.

Les Bulgares, ainsi qu'il résulte de nombreux témoignages oculaires, ne furent pas inférieurs en cruautés.

Un correspondant militaire du *Times* raconte qu'il vit — spectacle qu'il voudrait oublier —, dans un hôpital proche du front des troupes, un jeune officier bulgare, dont le corps, la tête, les bras et les jambes étaient traversés et déchirés de treize blessures différentes de balles et de shrapnells. Il était resté dans cet état pendant deux jours et trois nuits, étendu sur le champ de bataille, et il était en train de mourir, non de ses blessures, mais d'une pneumonie contractée par cette douloureuse exposition.

Et puis c'est le froid et la faim, le désespoir des veuves et des mères, et enfin sa Majesté le Choléra. « C'est un fait connu, constate le docteur R. Kraus dans le *Neuen Wiener Tagblatt* du 1^{er} janvier 1913, que, dans la guerre, les pertes déterminées par les maladies contagieuses surpassent de beaucoup celles déterminées par les armes. » Ainsi, jusqu'au milieu de janvier 1913, l'armée bulgare doit avoir perdu par le choléra plus de 20,000 hommes sur le champ de bataille.

Devant de telles horreurs, on comprend que les socialistes de tous les pays demandent aux peuples de fraterniser et de s'entendre par dessus la tête des hommes d'État et des diplomates.

Ce que les guerres ont coûté depuis 1790.

Voici, pour clore ce coup d'œil sur les ravages du militarisme mondial, un tableau résumé des sacrifices, en hommes et en argent, que les guerres ont, depuis 1793, coûté à l'humanité:

	ont tué	ont coûté en millions de francs
Les guerres napoléoniennes (1793-1815).....	1.900.000 h.	32.500
La guerre russo-turque (1828).....	120.000	500
La guerre civile entre l'Espagne et le Portugal (1830-1840).....	160.000	1.250
La guerre d'Algérie (France) (1830-1847).....	110.000	950
Les soulèvements et les guerres (1848-1849).....	60.000	250
La guerre de Crimée (1854-1856)...	485.000	7.125
La guerre franco-italo-autrichienne (1859).....	63.000	1.125
La guerre de sécession aux Etats-Unis (1861-1865).....	656.000	18.500
La guerre austro-prussienne (1866)...	51.000	500
La guerre du Mexique (France) (1866).....	65.000	375
La guerre entre le Brésil et le Paraguay (1864-1870).....	330.000	1.200
La guerre franco-allemande (1870-1871).....	290.000	8.900
La guerre russo-turque (1876-1877)	180.000	4.750

Les guerres de 1790 à 1880, en moins d'un siècle par conséquent, ont donc exigé 4 millions 470 mille vies humaines et ont coûté 77 milliards de francs.

Il faudrait y ajouter encore la guerre russo-japonaise (1) (1904-1905), la guerre anglo-boer et la récente guerre des Balkans.

Le fléau militariste dans notre pays.

Bien que pays neutre, notre petite Belgique n'a pas échappé à la folie européenne et mondiale des

(1) Pertes totales subies par les Russes : 130,500 hommes. Par les Japonais : 146,200. Ensemble : 276,700 hommes.

armements, que les socialistes de tous pays ont combattue avec toute l'énergie dont ils étaient capables.

En 1909, les dépenses militaires, pour notre pays, se répartissaient comme suit :

Budget de la guerre	fr. 58.272.505
Budget de la gendarmerie.....	8.675.600
Pensions militaires.....	5.526.000
Rémunération des miliciens.....	14.031.000
Rentes, servitudes militaires.....	85.000
Part du Budget de la dette publique pour les dépenses militaires extraordinaires.....	11.400.000
Total.....fr.	98.000.000

En 1912, les budgets de la guerre et de la gendarmerie réunis comportaient ensemble une dépense de 75 millions; les pensions militaires, 6 millions; la rémunération des miliciens, 14 millions; la part du budget de la dette publique pour dépenses militaires extraordinaires, 12 millions. Le total s'élevait donc à 107 millions, dépassant de 10 millions les budgets de la justice, de l'intérieur, de l'instruction, de l'agriculture, de l'industrie et du travail réunis.

En 1913, rien que pour les dépenses ressortissant des budgets de la guerre et de la gendarmerie, nous arrivons à un total de fr. 89 millions 45,946.82 (1); soit une augmentation pour ces deux postes, en chiffres ronds, de 15 millions. D'après le rapporteur

(1) Y compris 1,500,000 pour le casernement de la gendarmerie. Ce poste figurait dans le projet de budget de la gendarmerie. Le gouvernement considéra comme plus habile de le faire passer dans le budget de l'agriculture et des travaux publics, à côté d'un poste de 3,188,900 francs consacré au casernement militaire, qu'en bonne logique il faudrait encore ajouter au total.

de la section centrale chargée de l'examen du budget de la dette publique pour l'exercice 1913, l'ineffable et tant sympathique honorable M. Hoyoïs, les pensions militaires sont en augmentation de 1 million 870,000 francs sur les crédits alloués pour 1912.

Quant à la part dans la dette publique, elle augmentera certainement de 2 millions 500,000 francs, au minimum, d'après les chiffres donnés par M. de Broqueville lui-même. (*Documents parlementaires*, 1913, p. 1154).

Pour 1913, l'augmentation totale se chiffre donc par **19 millions 370 mille francs**; c'est-à-dire que nous aurons dépensé en un an **127 millions pour le militarisme**.

Et ce n'est pas tout. Dans cette course aux millions, nous prétendons même dépasser l'Allemagne impérialiste. Voici, en effet, ce que le chef du cabinet, répliquait aux militaristes enragés de la gauche libérale, qui se plaignaient de son patriotisme trop tiède : « Tel est notamment le cas en Allemagne, où l'on a augmenté l'an dernier les forces militaires dans une mesure considérable, *mais moins considérable, toute proportion gardée, que nous ne le faisons par la loi actuelle* (1). »

Ce que va nous coûter la nouvelle loi militaire.

Voici, toujours d'après M. de Broqueville, quelle sera la situation d'ici à cinq ans, par suite de la nouvelle loi sur la milice votée par tous les cléricaux et une partie des libéraux.

Lorsqu'elles atteindront leur plein, les charges annuelles

(1) *Annales parlementaires*. Séance du 23 avril 1913, p. 1001.

dérivant du renforcement de la défense nationale, qui vont venir grever le budget ordinaire, se totaliseront ainsi :

1 ^o Surcroît de dépenses du service ordinaire fr.	27.000.000
2 ^o Annuité de remboursement de l'emprunt à consacrer aux dépenses mobilières de premier établissement.....	7.840.000
3 ^o Charge d'intérêt et d'amortissement de la Dette publique du chef des dépenses immobilières de premier établissement.....	12.500.000
Total.....fr.	47.340.000

Donc, une augmentation annuelle de 47 millions 340 mille francs ou 20 millions de plus que la somme que le budget de 1913 projetait de consacrer à l'industrie et au travail, 5 millions de plus que le budget des sciences et des arts, malgré les millions dont on gorge les écoles dites libres.

Nous l'avons dit déjà, les dépenses ordinaires et permanentes, comparativement au projet de budget pour 1913, quand la loi nouvelle sortira tous ses effets, soit dans cinq ans, subiront un accroissement de 27 millions.

Les dépenses mobilières de premier établissement (armement et outillage; approvisionnements en munitions pour l'infanterie et l'artillerie, et en vivres; objets de couchage; matériel de guerre des diverses armes et matériel d'exercice dans les polygones; achat de chevaux) sont estimées à 100 millions de francs. Il faut y ajouter 84 millions 500 mille francs pour une légère erreur commise dans l'évaluation des sommes nécessaires pour l'armement de la position d'Anvers, soit en tout **184,500,000 francs**.

Les dépenses immobilières de premier établissement sont évaluées à **88 millions**, dont 70 millions pour la construction de nouveaux bâtiments militaires et 18 millions pour la création de camps d'instruction.

Et après les sacrifices en argent, les sacrifices en hommes. L'effectif du pied de paix s'accroît de **18,000 hommes** de troupes, 2,000 sous-officiers, 125 officiers généraux et supérieurs et 925 officiers subalternes. De son côté, l'effectif de guerre s'accroît de **160,000 hommes**, passant de **180,000 à 340,000 unités** sans réduction du temps de service.

Voilà l'œuvre des cléricaux et d'une partie de la gauche libérale.

Gaspillages et mensonges.

Cette augmentation annuelle de dépenses de plus de 47 millions est celle qui résulte des chiffres du chef du gouvernement, en même temps ministre de la guerre, mais un vulgaire pékin tout de même. Or ces chiffres lui ont été communiqués par les bureaux, dont il disait lui-même qu'ils avaient commis « des erreurs formidables, en matière de devis pour l'armement et pour les munitions ». Et M. de Broqueville ajoutait « qu'il n'avait trouvé aucune espèce de raison justifiant semblables erreurs (1) ». Ces prétendues erreurs sont la règle d'ailleurs pour ce qui concerne les prévisions budgétaires au point de vue militaire.

Les forts de la Meuse, disait le gouvernement clérical en 1887, coûteront **24 millions**.

Ils ont coûté en réalité **73 millions**. Plus 18 millions pour leur armement et 3 millions pour routes et chemins.

Pour les fortifications d'Anvers, c'est pis encore. Elles devaient coûter 108 millions. « Ce devis, avait

(1) *Annales parlementaires*. 6 août 1913, p. 2097.

solennellement déclaré le gouvernement en 1906, comprend toutes les dépenses relatives à la construction et à l'armement des nouveaux ouvrages, et au renforcement des ouvrages anciens à conserver. *Il a été dressé de façon à exclure toute demande supplémentaire de crédit*». Il s'agissait de ne pas recommencer l'aventure des forts de la Meuse.

Or, au lieu de 108 millions, les fortifications d'Anvers coûteront, de l'aveu du ministre de la guerre fait à la Chambre le 6 août 1913, en réalité 216 millions, soit exactement le double.

En vain, voudrait-on nous faire croire, que depuis 1906 les bureaux militaires, parce qu'ils sont dirigés par un civil au lieu de l'être par un général, ont gagné en sincérité.

Partout d'ailleurs c'est le même gaspillage et le même mensonge. M. Verhaegen, député démocrate-chrétien, dans son rapport sur le budget des recettes et dépenses extraordinaires pour 1913, en donne quelques exemples, en exprimant l'espoir ingénu de les voir cesser.

(*Documents parlementaires*, session 1912-1913, p. 1363).

Les casernes, écoles et autres bâtiments militaires doivent être de style simple, pourvus, à l'intérieur, de toutes les installations hygiéniques désirables. Ce principe, couramment appliqué en Allemagne, notamment, a été trop souvent perdu de vue par l'administration militaire belge. Pour s'en rendre compte, il suffit d'évoquer le souvenir de trois constructions récentes.

L'école militaire, située avenue de la Renaissance, à Bruxelles, destinée à loger un personnel total de 770 hommes, 13 ménages et 100 chevaux, a coûté, terrain non compris, fr. 10,244,523.53.

La caserne Prince Albert, située rue des Petits-Carmes, à Bruxelles, destinée à loger 1,500 hommes, a coûté, terrain non compris, fr. 3,449,062.09.

La caserne Léopold, située boulevard de la Citadelle, à Gand, destinée à loger 1,500 hommes, a coûté, terrain non compris, fr. 3,031,047.46.

Il serait aisé de signaler d'autres exemples.

Pareilles exagérations de dépenses doivent absolument prendre fin au moment où, les effectifs militaires ayant été doublés, de nouveaux bâtiments militaires vont être construits en grand nombre. L'intervention du service des bâtiments civils y veillera, on peut l'espérer.

Les cléricaux ont trompé les électeurs.

Pendant la période électorale qui précéda leur succès de 1912, les cléricaux affichaient un dyptique, principalement dans la région flamande. Sur un côté du tableau, l'on voyait 6 frères, tous soldats; c'était, disaient-ils le programme des libéraux et des socialistes. Sur l'autre côté, l'on voyait un soldat avec 5 autres frères, boulanger, menuisier, agriculteur, employé..., l'idéal des cléricaux et l'on ajoutait : « Voter pour les libéraux, pour les socialistes ou pour le cartel, c'est envoyer tous vos fils à la caserne ».

Le citoyen Vandervelde put produire à la Chambre, une circulaire adressée aux électeurs de Roulers-Thielt, signée par les députés cléricaux baron Gillès de Pelichy, Delbeke, ancien ministre, Mahieu, Goethals et Aloïs Van de Vyvere, ministre des chemins de fer, et disant textuellement :

« Nous nous opposerons de toutes nos forces au système « tout le monde soldat ». Libéraux et socialistes veulent augmenter les charges militaires et supprimer la rémunération des miliciens. Nous résisterons à pareille politique et *maintiendrons la solution actuelle du problème militaire*, à l'avantage de la population et pour la défense nécessaire de notre pays. »

Quelques mois plus tard, ces mêmes cléricaux votaient unanimement la nouvelle loi sur la milice du 30 Août 1913 qui est en somme, accommodé à la sauce cléricale, la consécration du principe du service général et personnel.

Tout le monde en théorie, doit le service militaire ; seulement on ne prend que 49 % de la levée et le surplus des valides sera exempté à tour... de recommandations bien-pensantes cléricales et laïques. A la Chambre, la droite a systématiquement repoussé toutes les propositions destinées à mettre quelque clarté et moins d'arbitraire dans le système des exemptions. Disons cependant que l'effort des députés socialistes, et de notre ami Dejardin entre autres, a réussi à faire exempter l'aîné d'une famille de 6 enfants, garçons ou filles. Ce sont les mêmes cléricaux qui suppriment en partie la rémunération des miliciens.

La rémunération des miliciens.

Pendant la période de propagande électorale qui précéda le 2 juin 1912, la librairie de l'Action catholique publiait une image où l'on lisait :

« Les cartellistes, s'ils arrivaient au pouvoir, supprimeraient la rémunération des miliciens. Etre soldat sans un sou dans la poche, c'est bien malheureux ».

Hélas ! oui, que c'est malheureux et le moment de s'apitoyer, *à bon droit*, sur le triste sort des miliciens « sans un sou dans la poche » est venu. La majorité cléricale a monté de 6 à 16 voix et ils peuvent, sans trop grand danger, croient-ils, renier une promesse électorale de plus.

Le 13 janvier 1913, le projet de M. de Broque-

ville sur la rémunération des miliciens est discuté en sections. La rémunération, qui comprenait, sous le régime ancien, une indemnité mensuelle de 25 francs pour les troupes à pied et de 30 francs pour les troupes montées, et qui était pour tous un droit sans condition, est, en fait, supprimée avec une restriction : elle pourra continuer à être servie aux familles mises dans une situation précaire, par l'appel au service des miliciens.

Pour obtenir l'indemnité prévue par la loi du 28 octobre 1913, il faudra réunir deux conditions :

1^o Etre soutien de famille ;

2^o Les (ou la) personnes soutenues devront en faire la demande et justifier qu'elles en ont besoin pour subvenir aux charges qui leur incombent.

L'article 3 de la loi prévoit, à la nécessité de la demande, diverses exceptions basées, entre autres, sur l'exemption totale ou partielle de la contribution personnelle, ou sur le fait que les contributions foncière et personnelle au profit de l'Etat ne dépassent pas un taux variant de 15 à 50 francs, selon la population de la commune.

Quand les dites contributions dépassent un taux variant de 50 à 100 francs, les demandes sont écartées de droit, à moins de circonstances exceptionnelles (!) (art. 5).

Au reste, le milicien ne recevra lui-même plus rien du tout, mais uniquement les personnes soutenues :

75 centimes par jour pour l'épouse, avec accroissement de 25 centimes par enfant, avec maximum de fr. 1.25.

50 centimes par jour et par enfant, avec maximum de 1 franc, pour la personne qui en a pris la charge, si le militaire est veuf ou divorcé.

50 centimes par jour, pour les père et mère ou le survivant ou la ou les personnes qui avaient pris soin du milicien et dont il était le soutien.

Les demandes devront être adressées au collège des bourgmestre et échevins et accompagnées de certificats de salaires. Elles sont ensuite déférées au conseil de milice par le commissaire de l'arrondissement qui en fait rapport, avec droit d'appel devant la commission provinciale et finalement devant le conseil de milice supérieur qui tranche souverainement.

Ce résumé sommaire des dispositions nouvelles sur la rémunération des miliciens laisse à juger combien les cléricaux pourront les utiliser pour les besoins de leur politique de pression et de corruption.

Ce qui était jadis un droit acquis à tous sans discussion possible, est devenu une mesure de favoritisme légal, dont on saura se servir pour influencer les électeurs bien-pensants.

C'est la vieille tactique des cléricaux : utiliser l'argent de tous au profit de leurs besoins électoraux.

Pour arriver à ce but, leur cynisme n'a cure de rompre une promesse faite avant les élections. A cet égard, M. Woeste l'a dit, les parjures ne leur coûtent pas.

La solution socialiste. — Le système des milices.

Il n'est pas vrai que les socialistes veulent laisser leur patrie sans défense. Nous avons même aussi notre orgueil national. Nous voudrions pouvoir dire de notre Belgique qu'elle est le pays, où les conditions de vie pour les prolétaires sont les meilleures, où ils possèdent tous des droits politiques égaux, où les journées de travail sont les plus courtes,

le travail des femmes et des enfants le mieux protégé...

Telle qu'elle est, malgré tout, nous ne voudrions pas encore la livrer aux horreurs de l'invasion et nous prétendons même défendre le système qui assurera le mieux son inviolabilité.

Ce système, selon les paroles que prononçait à la Chambre, le 29 octobre 1909, M. Paul Hymans, est basé « sur le principe si juste pour les petits pays » — et nous ajoutons vrai également pour les grands — : « *le maximum d'efforts en cas de guerre et le minimum de sacrifice en temps de paix* ». Regrettons qu'en votant la loi militaire du gouvernement, qui maintient à 15 mois minimum le temps du service militaire, M. Hymans ne soit pas, en 1913, resté fidèle au principe qu'il énonçait si bien en 1909.

Pour défendre efficacement le pays, il n'est nul besoin du pesant, gigantesque et coûteux appareil de l'armée permanente. Le principe du service général et obligatoire est admis par les socialistes, mais dans le cadre des milices et, en attendant, avec temps de service réduit à 6 mois. Chaque homme valide doit porter les armes, mais en tant que citoyen libre et complet de l'Etat et dans une armée démocratiquement organisée.

A la place de l'armée permanente, les socialistes réclament la nation armée, où le temps de service servira uniquement au métier de soldat, à l'éducation en vue de la guerre et que le député du Centre (parti catholique allemand), le général-major Häusler, lors de la discussion des nouveaux projets militaires au Reichstag, déterminait ainsi :

« Pour la guerre, deux éléments seulement de l'éducation militaire sont essentiellement à considérer, ce sont la capacité de marche et la capacité

de tir. La victoire, en effet, gît pour la stratégie dans les jambes et pour la tactique dans l'arme à feu. Que pour la réalisation de ces éléments principaux de l'éducation militaire, il est encore d'autres moyens qu'un service de caserne de plusieurs années, c'est ce que nous montre la Suisse, que nous pouvons bien dépasser en routine militaire, mais que nous n'atteignons pas en capacité de marche et d'habileté de tir malgré notre temps de service de deux et de trois ans. »

L'exemple de la Suisse.

C'est le seul pays d'Europe, où le système des milices est complètement appliqué. Il y a quelques années, elle a procédé à une réorganisation de sa milice. A la suite de cela la durée du temps d'instruction des recrues fut portée :

Pour l'infanterie	de 45 à 65-70 jours.
Pour la cavalerie	de 80 à 90 »
Pour l'artillerie	de 55 à 70-75 »
Pour le génie	de 50 à 65-70 »

Le service dans les écoles d'officiers fut porté :

Pour l'infanterie	de 42 à 80 jours.
Pour la cavalerie	de 60 à 80 »
Pour l'artillerie	de 105 à 105 »
Pour le génie	de 63 à 105 »

Ajoutons que dans le cours du terme de milice, les hommes rappelés doivent assister à des exercices de manœuvre d'ailleurs de très courte durée.

Malgré son temps de service extrêmement bref, l'artillerie suisse est de tout premier ordre. D'après le jugement des officiers étrangers qui, en très grand nombre, suivirent, en automne 1911, les manœuvres des milices suisses, elles n'ont rien à envier aux armées permanentes. Lors de sa récente visite en Suisse, le Kaiser allemand a confirmé cette opinion.

L'exemple de la Hollande.

Une nouvelle loi militaire y fut votée en 1911. La durée de service pour l'infanterie y est de 8 mois et demi. Pour les recrues qui satisfont à un examen dénotant une préparation militaire suffisante au point de vue de l'éducation purement physique, elle est réduite à 6 mois et demi.

Pour la cavalerie le temps de service est de 18 mois.

Pour ne pas gaspiller les instants des recrues à des corvées de toutes sortes qui n'ont rien à voir avec l'éducation militaire proprement dite en vue de la guerre, la loi de 1911 a créé un corps de troupes d'administration, d'un effectif de 1,500 hommes, chargés du nettoyage des bâtiments et de leur entretien, de la préparation des aliments, etc.

Ajoutons que les soutiens de famille sont dispensés du service militaire.

Disons encore qu'au Danemark l'infanterie fait 6 mois et demi et la cavalerie 19 mois, qu'en Suède la première fait 5 mois et la seconde 7 mois et qu'en Norvège les chiffres sont respectivement 48 et 102 jours.

Les avantages de la nation armée ou des milices.

Le *Manuel pour les électeurs social-démocrates*, édité par le Comité directeur du Parti socialiste allemand, les énumère ainsi :

1. — Le dernier homme valide reçoit l'éducation militaire, le service général obligatoire devient une vérité, la capacité défensive du pays est portée au point le plus haut que l'on puisse atteindre.

2. — Les sacrifices, que l'individu doit, pendant les années de service, supporter en temps et en argent dans l'armée permanente, et le temps d'arrêt que son éducation en vue de la vie civile subit, sont dans la milice réduits à leur minimum.
3. — Les dépenses pour l'armée seront considérablement réduites. Le capitaine d'artillerie française, Gaston Moch, qui recommandait la transformation de l'armée française en une armée de milice, évaluait l'économie annuelle pour la France à 240 millions de francs.
4. — La politique d'un pays doué d'une armée de milice démocratique sera naturellement pacifique. Des guerres offensives sont exclues.
5. — Les coups d'Etat contre les droits du Peuple sont rendus impossibles avec une armée de milice.
(Le temps qui suffit à faire un soldat sachant tirer et marcher, ne suffit pas à en faire une machine à tirer sur père et mère.)
6. — L'esprit démocratique d'une armée de milice empêche les mauvais traitements à l'armée ou les limite dans la mesure la plus stricte.



